

Avis de constitution

SOCIETE « NASSIATA SOUMAHORO IVOIRE » en abrégé « NSI »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan, Songon Abadiin-
Doumé, lot 984 ilot 97, non loin de l'institut pasteur, 06
BP 6619 Abidjan 06, Lot 984, Ilot 97

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/01/2025 reçus par Me AKATCHA GRANSSE ALBERIC, Notaire, enregistrés, le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NASSIATA SOUMAHORO IVOIRE »

en abrégé « NSI »

Objet : - Le commerce en général et la prestation de service

- L'achat de véhicules, matériel informatique, de produits pétroliers, de produits halieutiques et agricoles, de fournitures de bureau et de pièces détachées automobiles ,

- La maintenance informatique ,
- Location, vente et achat de véhicules ,
La mécanique générale, froid climatisation et électrification ;

Transport urbain, terrestre, maritime et naval ;

- Gabaqe;

- L'évènementiel ;

- La gestion immobilière ;

- La vente des denrées alimentaires

- Le génie civil

- La construction

- Les VRD

- Les ouvrages d'art

- L'assainissement et les infrastructures

routières

- LE BTP

- Le transfert électronique d'argent

Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières,

mobilières ou immobilières pouvant se rattacher
directement ou indirectement à l'objet social
ci-dessus

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan, Songon Abadiin-
Doumé, lot 984 ilot 97, non loin de l'institut pasteur, 06
BP 6619 Abidjan 06, Lot 984, Ilot 97

Dirigeant(s) M BAKAYOKO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01283 du 13/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16398/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

